

Aperçu des prestations

La présente annexe a pour but de donner un aperçu des différences de couvertures entre votre produit actuel et celui proposé en libre passage.

Assurance complémentaire pour risques spéciaux (SRAM01)

Assurance des soins complémentaires (SCGA01)

Votre couverture actuelle

Nouvelle couverture proposée

Prestations:

Des différences de prestations et de prises en charge existent entre ces deux produits.

Une énumération non-exhaustive est présentée ci-dessous:

Médicaments limités et hors liste

SR1, SR2 et SR3: 75% des frais

SC, niveau 1: 90%, max. Fr. 600.-/année civile
SC, niveau 2: 90%, max. Fr. 800.-/année civile
SC, niveau 3: 90%, sans limitation

Transport en cas d'urgence médicale

SR1: 90%, max. Fr. 500.-
SR2 et SR3: 90%, max. Fr. 2000.-

SC, niveau 1: 50%, max. Fr. 500.-/année civile
SC, niveau 2: 80%, max. Fr. 1000.-/année civile
SC, niveau 3: 80%, max. Fr. 2500.-/année civile

Lunettes et verres de contact

SR1: Fr. 50.-/année civile
SR2 et SR3: Fr. 100.-/année civile

SC, niveau 1: Pas de prise en charge
SC, niveau 2: Fr. 100.-/tous les 3 ans
SC, niveau 3: Fr. 150.-/tous les 3 ans

Moyens auxiliaires

SR1: 75%, max. Fr. 1500.-/année civile
SR2 et SR3: 90%, max. Fr. 1500.-/année civile

SC, niveau 1: 90%, max. Fr. 200.-/année civile
SC, niveau 2: 90%, max. 300.-/année civile
SC, niveau 3: 90%, max. Fr. 1000.-/année civile

Aide à domicile

SR2 et SR3: 90%, max. Fr. 300.- durant max. 12 semaines/année civile

SC, niveau 1: Max. Fr. 1000.-/année civile
SC, niveau 2: Max. Fr. 1500.-/année civile
SC, niveau 3: Max. Fr. 2500.-/année civile

Médecine alternative

SR2: Fr. 50.-/ séance, max. Fr. 500.-/année civile
SR3: Fr. 50.-/séance, max. Fr. 1000.-/année civile

SC, niveau 2: Fr. 70.-/séance, max. Fr. 2000.-/année civile
SC, niveau 3: Fr. 70.-/séance, max. Fr. 3000.-/année civile